

# CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE SECONDE GÉNÉRATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

## REVUE TRIMESTRIELLE DE JANVIER À MARS 2021





# SOMMAIRE

<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
1. VALIDATION ET ADOPTION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE SECONDE GÉNÉRATION.....	3
2. LA REVUE TRIMESTRIELLE UN OUTIL DE SUIVI .....	3
ET DE COMMUNICATION.....	3
<b>II. DEPLOIEMENT DU CLS .....</b>	<b>4</b>
1. FICHE ACTION 3 .....	4
« Favoriser l'accueil des professionnels de santé sur le territoire par la mise en place de solutions d'installation attractives » .....	4
2. FICHE ACTION 9 .....	4
« Promotion des actions de prévention à destination des femmes ; de repérage et de prise en charge des femmes victimes de violences intrafamiliales ».....	4
3. FICHE ACTION 11 .....	5
« Contribution au développement des actions Santé pour lever les freins à la scolarité, dans le cadre du dispositif de La Cité Éducative Plateau de Corbeil – Plein Ciel » .....	5
4. FICHE ACTION 14 .....	5
« Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale : Projet Alim'Activ ».....	5
5. AUTRES ACTIONS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DU CLS .....	6
<b>III. CONCLUSION .....</b>	<b>7</b>
1. POURSUITE DES RENCONTRES AVEC LES ACTEURS .....	7
2. PARTICIPATION DES HABITANTS.....	7

# I. INTRODUCTION

## 1. VALIDATION ET ADOPTION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE SECONDE GÉNÉRATION

Le Contrat Local de Santé 2021 – 2023 de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a six signataires : l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Préfecture de Seine-et-Marne, Le Groupe Hospitalier Sud-Île-de-France, le Conseil Départemental et la Communauté d'agglomération.

Suite aux travaux de mise à jour du CLS durant l'année 2020, ce dernier a été validé par l'Agence Régionale de Santé en date du 6 janvier ; par le Conseil communautaire le 11 février 2021 ; puis par l'Assemblée Départementale le 5 mars 2021.

Le processus de signature a été entamé, suite à ces validations, en avril 2021.



## 2. LA REVUE TRIMESTRIELLE UN OUTIL DE SUIVI ET DE COMMUNICATION

L'article 7, « EVALUATION DU CONTRAT », des Champs du Contrat, indique que :

« -Le **suivi du processus de coordination** sera réalisé à l'aide de revues trimestrielles du CLS. »

Il définit les revues trimestrielles « tant qu'une synthèse de l'ensemble des rencontres et avancées sur les différentes actions », et précise que ces dernières « seront produites tous les trimestres et partagées avec l'ensemble des acteurs. »



## II. DEPLOIEMENT DU CLS

### 1. FICHE ACTION 3

« Favoriser l'accueil des professionnels de santé sur le territoire par la mise en place de solutions d'installation attractives »

- Afin de renforcer la lutte contre la désertification médicale sur le territoire communautaire, et en lien avec l'antenne de Melun de la faculté de médecine de l'Université Paris Est Créteil, le Conseil communautaire a approuvé, le 30 mars 2021, le versement d'une indemnité communautaire, à partir de la rentrée universitaire 2021-2022, aux étudiants en médecine et en chirurgie dentaire inscrits en deuxième année à l'antenne de Melun.

Une étude du cadre juridique de cette indemnité a été effectuée dans le cadre de la préparation de cette note, en lien notamment avec l'Agence Régionale de Santé.

#### MÉDECIN



EN COURS ...

- Un premier échange, autour du projet de la Maison des internes, a eu lieu le 29 mars 2021, avec le Groupe Hospitalier et le Département de Seine-et-Marne, afin d'approfondir la connaissance des acteurs des perspectives de ce projet, inscrit dans le Pacte Santé 77 du Département de Seine-et-Marne.

### 2. FICHE ACTION 9

« Promotion des actions de prévention à destination des femmes ; de repérage et de prise en charge des femmes victimes de violences intrafamiliales »

- Une première réunion du groupe de travail a eu lieu le 30 mars 2021. Elle a réuni des représentants des signataires, notamment la Maison Départementale des Solidarités ; des élus communautaires ; des représentants des villes et des CCAS du territoire ; des associations (Réseau Ville Hôpital, Foyer d'Olympe, Paroles de Femmes-Le Relais, Ligue de lutte contre le cancer) et des partenaires comme la Caf 77 et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles.

Elle avait pour objectif d'offrir un espace de rencontre aux acteurs engagés dans la santé des femmes et la lutte contre les violences faites à leur égard, d'une part, et d'autre part, de recenser les besoins et perspectives prioritaires des acteurs dans le cadre de leurs actions.

Elle a permis d'identifier / confirmer différentes pistes actions prioritaires (importance des actions de repérage dans l'environnement scolaire, la montée en puissance des troubles de santé mentale, l'hébergement des femmes victimes de violences, la formation des agents accueillant le public au repérage des violences, l'éducation à la santé pour les femmes enceintes, ...) qui seront poursuivis dans le cadre de cette fiche action du CLS.



Le Compte-rendu de cette rencontre a été partagé avec l'ensemble des partenaires et acteurs locaux concernés par cette thématique.

- Dans le cadre de cette même fiche action, la CAMVS participe aux rendez-vous d'échanges interacteurs et réunions de travail sur la lutte contre les violences intrafamiliales, mises en place par la Ville de le Mée-sur-Seine.

### 3. FICHE ACTION 11

*« Contribution au développement des actions Santé pour lever les freins à la scolarité, dans le cadre du dispositif de La Cité Éducative Plateau de Corbeil – Plein Ciel »*

- Dans le cadre de cette fiche action, la CAMVS est engagée au titre du CLS dans le groupe de travail « Parcours santé et accès aux droits », mis en place par les acteurs de la Cité Éducative, et piloté par l'Éducation Nationale. Deux rencontres ont déjà eu lieu dans le cadre de ce groupe de travail. Elles ont permis d'affiner ses objectifs, à savoir : *« travailler sur un guide « Parcours de santé » incluant l'accès aux droits pour les familles, et dans le même temps, élaborer un guide à destination des acteurs du territoire pour une meilleure interconnaissance des acteurs ».*



### 4. FICHE ACTION 14

*« Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale : Projet Alim'Activ »*

- Dans le cadre de cette fiche action, l'action conjointe de la CAMVS et du GHSIF a commencé par la participation d'un représentant de chaque organisme aux sessions de formations. Ces formations se sont poursuivies par la mise en place de deux rencontres (une rencontre avec les CCAS et les services sociaux en janvier 2021, et un comité de pilotage qui inclut, en plus des précédents acteurs, des associations. Il a eu lieu en mars 2021) ainsi que par la planification d'actions dans le cadre de la coordination communautaire de la lutte contre la précarité alimentaire.

Une action de recensement des offres d'aide alimentaire existantes sur le territoire (à l'aide d'une fiche de recensement créée et diffusée à l'ensemble des acteurs du territoire) a été mise en place, dans la perspective de créer deux livrets : l'un à destination des professionnels, et l'autre à destination des usagers.

D'autres actions comme *« mon panier ma santé »*, *« bien dans mon assiette, bien dans mes baskets »*, *« N'en jetez plus! »*, sont en cours de réflexion.



**Alim'Activ**

Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale

## 5. AUTRES ACTIONS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DU CLS

« **Mon Agglo Ma Santé** » : un choix de mutuelles négociées qui s'adaptent aux besoins et au budget de chacun

Afin de relancer le dispositif « Mon Agglo Ma santé », suite à des sollicitations d'habitants et de partenaires, de nouveaux supports de communication ont été produits, afin de faire connaître le nouveau processus de prise de rendez-vous et d'orientation du public (qui vient fluidifier le parcours de l'habitant souhaitant bénéficier des mutuelles négociées et proposées par l'association Actiom).

Aussi, une campagne de communication a été mise en place au profit de ce dispositif.



*Relais des messages sur la campagne de vaccination contre la Covid-19* du GHSIF, et mise à disposition de locaux au service de la **campagne de dépistage covid-19**.

« **Mars bleu** » : campagne de dépistage organisé du cancer colorectal



Des actions de communication ont été mises en place afin de promouvoir la campagne de Mars Bleu. Cette communication était basée sur les messages diffusés par l'Assurance Maladie et relayés pendant ce mois de sensibilisation.

# III. CONCLUSION

## 1. POURSUITE DES RENCONTRES AVEC LES ACTEURS



Des échanges avec les acteurs locaux, issus de différents horizons, se sont poursuivis, afin de respecter les principes de transversalité et d'intersectorialité du CLS. Ainsi, des rencontres et échanges avec des bailleurs sociaux, centres sociaux, services Habitat, associations, ateliers sociolinguistiques, ... ont pu avoir lieu.

Ils ont permis l'identification de pistes d'actions communes, en préparation aux réunions de groupes de travail en cours de planification.

## 2. PARTICIPATION DES HABITANTS

Une prospection des différentes formes de démocratie participative existantes sur le territoire est en cours.

Elle a permis notamment l'identification des comités des quartiers comme acteurs potentiels sur ce volet, la démocratie sanitaire et la participation des habitants étant un axe majeur dans le cadre des CLS.

